

LA PROPOSITION INFINITIVE

A) Cas d'emploi

Nous la trouvons derrière les verbes signifiant « dire, croire, savoir »
dicere, putare, videre, respondere, scribere, cupere, audire, accipere, legere.

B) Structure

cette proposition comprend :

- un verbe à l'infinitif :
 - au présent si l'action ou l'état est en cours (simultanété)
 - au parfait si l'action ou l'état est achevé
- un sujet et un attribut du sujet à l'accusatif.
- d'autres termes se traduisant au cas correspondant à leur fonction

C) Application

S V S V simultanété
Le maître apprend [~~que~~ (son) fils vient]
N sg 3sg prst acc sg inf prst

→ *Dominus accipit filium venire.*

V acc sg acc sg acc pl acc pl V inf parfait
Dicebas [amicum tuum multos libros legisse].
2sg prst S D ep COD antériorité

→ *Tu disais que ton ami avait lu beaucoup de livres.*

⇒ L'équivalent d'une infinitif latine est une conjonctive française (avec que) .